

Les formes de phrases

- ▶ Les types de phrases sont obligatoires au sens où une phrase est nécessairement déclarative ou interrogative ou impérative, et par conséquent possède obligatoirement une valeur pragmatique d'assertion, d'interrogation ou d'injonction. Mais la phrase peut aussi, facultativement, être de forme négative, passive, exclamative, emphatique ou impersonnelle. Ainsi, la phrase *Le facteur distribue le courrier* est une phrase de type déclaratif. N'étant ni à la forme négative, ni à la forme passive, ni à la forme exclamative, elle est donc positive et active. On ne parlera toutefois pas de « forme positive » et de « forme active », car la phrase positive, active, non exclamative, non emphatique, non impersonnelle, est considérée comme la phrase de base (*Le facteur distribue le courrier*).

La forme négative

- ▶ La phrase de forme négative se caractérise par la présence d'adverbes de négation, du type *ne...pas*, *ne... plus*, *ne...jamais*, etc. : *Elle viendra* (forme positive) ➔ *Elle ne viendra pas* (forme négative).
- ▶ La négation est fondamentalement un opérateur logique qui inverse la valeur de vérité de la proposition : si une proposition est vraie, sa négation est fausse et si une proposition est fausse, sa négation est vraie. Ainsi, puisque la proposition *Marie Curie a obtenu le prix Nobel* est vraie, la négation de cette proposition (*Marie Curie n'a pas obtenu le prix Nobel*) est fausse ; de même, puisque la proposition *Londres est la capitale de la France* est fausse, sa négation *Londres n'est pas la capitale de la France* est vraie. Cependant, le fonctionnement de la négation dans les langues ne se réduit pas à celui d'un simple opérateur logique.
- ▶ On peut distinguer trois types de négations : la négation totale, la négation partielle et la négation exceptive.

Négation totale, négation partielle, négation exceptive

Négation totale

Elle se construit avec les adverbes *ne... pas* (ou les variantes *ne... nullement*; *ne... aucunement*; *ne... point*) et porte sur l'ensemble de l'énoncé : *Elle aime le cinéma français* ➔ *Elle n'aime pas le cinéma français*; *Elle a besoin de vos conseils* ➔ *Elle n'a pas/ aucunement/nullement besoin de vos conseils*.

Négation partielle

Ses formes sont plus variées, selon le constituant particulier de l'énoncé sur lequel elle porte :

- la négation porte sur un pronom :

Personne ne l'a écoutée (négation de *Quelqu'un l'a écoutée* ou *Certains l'ont écoutée* au moyen du pronom *personne*, antonyme de *quelqu'un*, *certains*, *tous*, etc.)

Rien ne changera (négation de *Quelque chose changera* au moyen du pronom *rien*, antonyme de *quelque chose*)

Nul n'est censé ignorer la loi (négation de *Certains sont censés ignorer la loi* au moyen du pronom *nul*, antonyme de *certains*);

- la négation porte sur un déterminant :

Aucun/nul détail ne lui échappe (négation de *Certains détails lui échappent* au moyen du déterminant *aucun/nul*, antonyme de *certains*, *tous*, etc.);

- la négation porte sur un adverbe :

Elle ne travaille guère (négation de *Elle travaille beaucoup* au moyen de l'adverbe *guère*, antonyme de *beaucoup*)

Elle ne travaille jamais (négation de *Elle travaille toujours* (au sens de « sans cesse ») au moyen de l'adverbe *jamais*, antonyme de *toujours*)¹⁹.

Elle ne travaille plus (négation de *Elle travaille encore* (ou *toujours* au sens de « encore ») au moyen de l'adverbe *plus*, antonyme de *encore* (ou *toujours*)).

Négation exceptive

Elle se construit avec les adverbes *ne... que*, et véhicule une négation implicite : *Je n'aime que les films français* signifie à la fois *J'aime les films français* (valeur positive explicite) et *je n'aime pas les films qui ne sont pas français* (valeur négative implicite sous la forme d'une double négation).

Remarques

- À la négation de phrase, s'oppose la négation lexicale au moyen de préfixes (*possible* ➔ *impossible*).
- Le *ne* dit « explétif » s'emploie dans certains cas supposant un contexte négatif : *Je crains qu'Alice ne parte* (= le départ d'Alice est redouté). Le *ne* explétif ne doit pas être confondu avec l'emploi de la négation : *Je crains qu'Alice ne parte pas* (= le départ d'Alice est souhaité). L'emploi du *ne* explétif est facultatif : *Je crains qu'Alice parte*. La phrase contenant un *ne* explétif n'est donc pas une phrase négative.
- On parle parfois de double négation pour désigner ou bien deux négations juxtaposées (*Je ne veux ni fromage ni dessert*) ou bien deux négations en relation de dépendance, qui s'annulent pour donner une phrase positive : *Nous ne pouvons pas ne pas répondre* (= *Nous devons répondre*). La véritable double négation, qui équivaldrait à une double négation logique, n'est pas réalisable en français (**Il n'est pas pas malade* au sens de « Il est malade »). En revanche, une forme de double négation est envisageable lorsqu'elle combine une négation lexicale et une négation grammaticale (**Il n'est pas inactif* au sens de « Il est actif »).
- Dans la négation exceptive, la négation implicite est partielle si elle est construite avec l'adverbe *plus* : *Je n'aime plus que les films français* (valeur positive explicite : *J'aime les films français*; valeur négative implicite : *Je n'aime plus les films qui ne sont pas français*).

Exercice : Précisez si la négation est totale, partielle, exceptive ou s'il s'agit d'une phrase interro-négative.

1. Lorsque les vacances arrivent à leur fin, il ne faut pas tout de suite penser aux prochaines.
2. N'as-tu pas envie d'aller au restaurant ?
3. Léon n'a jamais pris l'avion car il en a vraiment peur.
4. Les loups ne mangent pas que des agneaux !
5. Tu n'as pas encore fait tes devoirs, qu'attends-tu ?
6. Ma grand-mère me disait souvent qu'il ne faut faire confiance à personne.
7. Les pompiers ne vont jamais sur un site sans leur équipement.
8. A la télévision, nous ne regardons que des séries policières.
9. Il n'y a aucune bougie sur la table, je ne trouve pas cela très joli.

Exercice : Transformez les phrases à la forme affirmative en phrases à la forme négative et inversement.

1. Lorsque je suis fatigué, je prends toujours le temps de me brosser les dents.
2. Il est midi et demi et nous n'avons pas encore pris notre pause déjeuner.
3. Mario a vraiment envie d'aller à la montagne pendant les vacances.
4. Ce soir, tout le monde regardera le débat entre les deux tours à la présidentielle.
5. Personne n'attend la sortie de ce film au cinéma, il n'y aura donc pas la queue pour aller le voir.
6. Je n'ai aucune envie de sortir ce soir.
7. Parmi mes paires de chaussures, il n'y a que des paires de baskets.

La forme passive

- ▶ La phrase de forme passive est une phrase dont le verbe principal est employé à la voix passive. Par exemple, la phrase active *Bérénice aime Titus* peut être présentée sous la forme passive *Titus est aimé par (ou de) Bérénice*. Le groupe nominal prépositionnel (GNP) *par/de Bérénice* est le complément d'agent du verbe *aimer*, et il correspond au sujet de la phrase active correspondante.
- ▶ La phrase n'est pas de forme passive si le verbe employé à la voix passive se situe dans une proposition subordonnée. Par exemple, la phrase *Je sais que Titus est aimé par Bérénice* n'est pas de forme passive, car le verbe *savoir* est à la voix active.

Forme passive

Phrase active

Titus aime Bérénice.

Phrase de forme passive

Bérénice est aimée par (de) Titus.

Exercice – Mettez les phrases suivantes à la forme active.

1. L'aspirateur a été rangé par Alain.
2. La population aura été avertie de l'arrivée d'une tornade par les services météorologiques.
3. Les explorateurs avaient été prévenus des dangers qui les attendaient par les Indiens.
4. Le bal des pompiers fut annoncé plusieurs mois à l'avance.
5. Toutes les pièces du puzzle ont enfin été réunies par les enquêteurs.
6. Que ton colis ait été livré trop tard ne m'étonne pas : il était insuffisamment affranchi.
7. La chambre d'à côté aurait été occupée par une jeune fille au pair anglaise.
8. Autrefois j'étais passionné par les collections de minéraux.

Exercice – Mettez les phrases suivantes à la forme passive.

1. Le facteur apportait le journal tous les matins.
2. Victor Hugo a écrit ces poèmes durant sa jeunesse.
3. Quels films la télévision diffusera-t-elle le soir de Noël ?
4. Son attitude a déçu Julie.
5. La police recherchait activement les prisonniers évadés.
6. La presse évoqua discrètement cet événement.

La forme exclamative

- La phrase de forme exclamative se reconnaît à l'écrit par la présence, en fin de phrase, d'un point d'exclamation (et à l'oral par une intonation spécifique). Elle vise à exprimer une émotion du locuteur relative au contenu de l'énoncé.

Le point d'exclamation est parfois la seule marque de la forme exclamative, quel que soit le type de phrase :

Forme exclamative

J'ai mal dormi aujourd'hui!

(phrase de type déclaratif et de forme exclamative)

Vas-tu cesser de faire du bruit!

(phrase de type interrogatif et de forme exclamative)

Ferme la fenêtre!

(phrase de type impératif et de forme exclamative)

Mais la forme exclamative présente aussi des formes spécifiques, notamment lorsque l'exclamation est introduite par un mot exclamatif :

- adverbess exclamatifs *que* ou *comme* : *Que vous êtes joli! Que vous me semblez beau! Comme vous êtes joli! Comme vous me semblez beau!* Ces phrases sont de type déclaratif (*vous êtes joli, vous me semblez beau*) et de forme exclamative (au moyen des adverbess *que* ou *comme*);
- déterminant exclamatif *quel* : *Avec quelle appréhension j'attendais la fin de la classe!* (Gide). Cette phrase est également de type déclaratif (*j'attendais la fin de la classe avec appréhension*) et de forme exclamative (au moyen du déterminant exclamatif *quel*).

La forme emphatique

- La forme emphatique permet d'insister sur l'un des constituants de la phrase en le mettant en relief par l'un des trois moyens grammaticaux suivants : l'extraction, le détachement ou une combinaison de ces deux moyens.

L'extraction d'un constituant de la phrase est un procédé²¹ consistant à encadrer ce constituant par *c'est... que* : *C'est ta vie que tu joues* (extraction du COD *ta vie* de la phrase *Tu joues ta vie*) ; *C'est ton avocate qui pourra te conseiller* (extraction du sujet *ton avocate* de la phrase *Ton avocate pourra te conseiller*) ; *À sa sœur, il aimait raconter des histoires* (extraction du COI *à sa sœur* de la phrase *Il aimait raconter des histoires à sa sœur*).

Le détachement d'un constituant de la phrase consiste à placer en tête de phrase ou en fin de phrase le constituant que l'on souhaite mettre en relief et à le détacher par une virgule du reste de la phrase. Par exemple, à partir de la phrase *Le problème est que nous ne sommes pas assez nombreux*, le détachement du sujet (*le problème*) permet d'obtenir la phrase *Le problème, c'est que nous ne sommes pas assez nombreux*. De même, à partir de *Ton avocate pourra te conseiller*, le détachement du sujet permet d'obtenir la phrase *Ton avocate, elle pourra te conseiller*. La combinaison de l'extraction et du détachement permet d'obtenir des phrases de forme emphatique du type : *Ce que tu joues, c'est ta vie* ; *celle qui pourra te conseiller, c'est ton avocate*.

Forme emphatique

Par extraction

C'est toi qui dois parler le premier.

Par détachement

Tes amis, je suis certain qu'ils comprendront ta décision.

Par extraction et détachement

Ton travail, c'est ce qui doit être ta priorité.

Exercice – Choisissez trois phrases dans votre livre et transformez-les à la forme emphatique, en variant les possibilités.

La forme impersonnelle

- ▶ Une phrase est à la forme impersonnelle lorsque son verbe principal est à la voix impersonnelle et si elle peut être considérée comme équivalente à une phrase non impersonnelle. Par exemple, la phrase *Il soufflait un vent de panique* est une phrase de forme impersonnelle parce qu'elle équivaut à la phrase *Un vent de panique soufflait*, malgré le changement de la voix du verbe *souffler*. En revanche, *Il pleuvait* n'est pas une phrase de forme impersonnelle parce qu'il n'existe pas de phrase non impersonnelle correspondante : on a simplement dans ce cas une phrase déclarative comportant un verbe à la voix impersonnelle.
- ▶ Comme dans le cas de la forme passive, une phrase n'est pas une phrase de forme impersonnelle si le verbe à la voix impersonnelle qu'elle comporte est situé dans une proposition subordonnée. Par exemple, la phrase *Alice redoutait qu'il souffle un vent de panique* est une phrase de type déclaratif qui n'est pas de forme impersonnelle puisque son verbe principal (*redoutait*) n'est pas conjugué à la voix impersonnelle. Le verbe à la voix impersonnelle qu'elle comporte (*il souffle un vent de panique*) étant situé dans la proposition subordonnée conjonctive COD (*qu'il souffle un vent de panique*), la forme de la phrase n'est pas affectée.